

Un magicien est-il devenu conseiller de la ministre de l'Education Nationale ?

Annonce des dotations de postes 2016 :

le tour de passe-passe !

A en croire la ministre, il y aurait déjà eu plus de 38 000 postes créés dans l'Education Nationale depuis 3 ans. Cependant, les annonces d'abondance ne font pas tout au regard de la réalité. En dépit des annonces budgétaires enthousiastes, c'est bien le pacte de responsabilité qui s'applique dans l'Education nationale, le premier des impératifs que s'est donné le gouvernement étant de faire baisser la masse salariale.

Dans le 1er degré, les 3 835 postes annoncés ne permettront pas d'ouvrir des classes, d'alléger des effectifs (plus de 90 000 classes dépassent 25 élèves dont 7 700 plus de 30 élèves), de créer des postes de remplaçants ou spécialisés partout indispensables, de reconstituer les postes de RASED, d'augmenter les volumes de décharge de direction insuffisants, de rétablir les départs en stages CAPA-SH. Ces postes sont réservés en grande partie à l'éducation prioritaire; aux dispositifs territoriaux (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans) et de plus en plus soumis à la gestion par les élus au travers des convention type Cantal."

Seulement 2 804 moyens supplémentaires d'enseignants dans le 2nd degré pour cette rentrée 2016... Or, 30 000 élèves supplémentaires sont attendus. Les DHG en préparation dans le cadre de la réforme des collèges se traduiront par des postes supprimés, des compléments de service en plus. Aucune création de poste de CPE n'est prévue.

La création d'une centaine de postes des services administratifs paraît bien dérisoire, après la purge pratiquée ces dernières années : 10 000 postes supprimés, alors que les services et les établissements fonctionnent à flux tendu. Le Ministère poursuit la création des plateformes de mutualisation des différentes activités (bourses, gestion des ressources humaines pour les enseignants du premier degré, examens et concours, etc.). Dans l'enseignement privé, la réforme du collège pourra conduire à des pertes de contrat, notamment en allemand, et donc à des licenciements. Le Ministère ne prévoit pas de remplacer les départs par des postes de titulaires, mais choisit la précarité. On passe de 1 122 à 1705 maîtres délégués. C'est d'ailleurs le même processus qui est en cours dans le public, le ministère favorisant l'embauche de personnels en situation de précarité contre les emplois statutaires..

Les crédits consacrés à la santé scolaire (+ 0,3% par rapport à 2015) ne permettront pas de couvrir les besoins. Depuis 2012, le nombre de médecins scolaires a diminué de 6,3 %, pour atteindre un effectif de 1 167 médecins. En raison du manque de personnels, certains médecins sont chargés du suivi de près de 20 000 élèves, quand la moyenne nationale s'établit à un niveau déjà insupportable de 11 000 élèves pour un médecin scolaire.

La vérité, c'est qu'entre 2008 et 2015, le nombre de professeurs a baissé (- 18 889) alors que le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter (+ 193 100).

La vérité, c'est que 126 lycées professionnels ont été fermés depuis 2008.

La vérité, c'est que les postes annoncés serviront en fait à répondre largement aux « priorités » ministérielles auxquelles des centaines d'emplois sont réservés : dispositif « plus de maîtres que de classes », « scolarisation des moins de 3 ans » à partir de dispositifs territoriaux, montée en charge de la réforme de l'éducation prioritaire (décharge de service et pondération REP +).

La vérité, c'est que les RASED sont exsangues.

La vérité, c'est que le ministère ne cesse de fermer des classes.

La vérité, c'est que la masse salariale des personnels est en baisse constante, ce qui est étrange au regard des annonces de création de postes.

La vérité c'est donc que la ministre prétend créer des postes mais que ni les élèves ni les enseignants ne les voient. Faut-il croire qu'elle a embauché un magicien ? Ou alors peut-être nous prend-elle tout simplement pour des lapins de trois semaines ?

La FNEC FP-FO invite les personnels à définir, dans les écoles, établissements et services, les revendications établissant les classes et les postes nécessaires à l'exercice de leurs missions et à les exprimer à tous les niveaux, notamment dans le cadre de la préparation de la grève du 26 janvier.